Image not found or type unknown

Amnestie présidentielle délit puni d'amende

Par **Xavier AUBRY_old**, le **19/11/2007** à **21:27**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si les délits punissables uniquement d'une peine d'amende (fraude aux allocation familiales -CODE DE LA SECURITE SOCIALE)ont été amnestiés suite aux élections présidentielles de 2007.
Je vous remercie.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés